

Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence : T05-EUTF-SAH-NE-10 Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Niger Région de Diffa, Communes de Maine Soroa, Chétimari, Diffa, Gueskérou, Toumour, Kablewa et N'Guigmi.
Montants concernés	Coût total estimé : 11 000 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire : 10 000 000 EUR
Modalités de mise en œuvre	Gestion Directe par ONG : - ACTED (lead) – Alliance 2015 - Concern Worldwide – Alliance 2015 - Welthungerhilfe – Alliance 2015 - IMPACT Initiatives
Code CAD ¹	110 - 120- 140 – 150 – 232 – 311 – 312 – 323 – 430 – 520 – 730
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Indicateur(s) du Plan d'Action de La Valette	A14. Enhance the resilience agenda aiming at reducing food insecurity and under-nutrition and increase the delivery of basic services notably through the AGIR (Sahel) and Share 0 (Horn of Africa) initiatives
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience
Objectif du Cadre opérationnel Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Élaborer une approche pour la stabilité, la sécurité et la résilience Renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio-économiques et de sécurité actuels
Durée de la mise en œuvre	Décision – 48 mois Contrats et activités – 36 mois
Bénéficiaires de l'action	6 000 ménages (42 000 personnes)

¹<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>

1. RESUME DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

En lien avec les priorités stratégiques du Fonds fiduciaire de l'Union européenne et du plan d'action de La Valette, le but de l'action est de proposer une approche holistique et intégrée concentrée autour de deux piliers :

- Approche intégrée/inclusive : L'action proposée vise à agir sur les causes profondes de la vulnérabilité et « élaborer une approche globale pour la résilience avec pour dénominateur commun, les jeunes de la région »¹. En complémentarité des activités d'urgences déjà menées sur la zone, l'objectif est d'orienter graduellement les interventions vers une reprise économique et un relèvement des populations, afin de « créer des perspectives économiques et d'emploi (...) et faciliter les retours ».¹ Cette approche, visant à la fois les personnes déplacées (réfugiés, personnes déplacées internes (PDI), retournés) et les communautés d'accueil, prendra en compte un soutien spécifique aux personnes plus vulnérables, et veillera à investir dans les potentiels, notamment des jeunes et des femmes. Ce caractère inclusif, déterminant pour la pérennité de l'action, prendra également en compte les autorités locales. En particulier, les objectifs de l'action veilleront à s'intégrer dans l'objectif global de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la région de Diffa en valorisant les ressources naturelles et en développant les secteurs économiques, sociaux et culturels »².

- Approche multisectorielle : l'action proposée a pour objectif de répondre aussi bien aux besoins urgents de base, en complément des actions déjà menées dans le cadre du projet UNHCR-CISP référencé « T05-EUTF-SAH-NE-09 », à travers la construction/réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires, l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation), tout en veillant à construire les capacités de développement, à travers des activités de sécurité alimentaire, nutrition, moyens d'existence et formations professionnelles. Le but est de créer des opportunités d'emploi et de renforcer le tissu économique local, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux et de soutenir des solutions innovantes, notamment dans le domaine de l'agriculture.

Cette action s'inscrit dans le cadre général de la lutte contre la pauvreté, l'instabilité et les crises humanitaires et plus précisément dans l'approche 'nexus' humanitaire-développement adoptée par le Conseil. Les conclusions du Conseil "Donner un contenu opérationnel aux liens entre action humanitaire et développement" soulignent plus particulièrement la nécessité de coordonner les actions dans le domaine humanitaire et en matière de développement, de manière à lutter contre les causes profondes de la vulnérabilité, de la fragilité et des conflits, tout en répondant aux besoins humanitaires et en renforçant la résilience.

Les actions cibleront les personnes vulnérables, indépendamment de leur statut (communautés hôtes, déplacés ou réfugiés). Cette approche permettra de répondre à court terme aux effets des crises chroniques qui affectent ces zones tout en réduisant les facteurs de vulnérabilité à moyen et long termes.

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Contexte national

Depuis 2013, la crise au Nord Nigéria a engendré de nombreuses arrivées de réfugiés et depuis février 2015 des déplacements internes massifs qui sont à l'origine d'une pression critique sur les communautés hôtes déjà vulnérables. D'après l'Aperçu des Besoins Humanitaires (HNO) 2017, 340 000 personnes sont affectées à Diffa. Parmi ces personnes

¹ Cadre opérationnel pour la fenêtre « Sahel et Lac Tchad », Commission Européenne

² Plan d'action La Valette, 2015

vulnérables 184 000 sont des IDP, 89 000 des réfugiés, 29 000 des retournés et 38 000 des communautés hôtes. Malgré la forte présence du Gouvernement et des humanitaires, de nombreux besoins ne sont pas adressés et chaque nouveau ménage déplacé est potentiellement en besoin d'assistance d'urgence. Le HNO 2017 a dégagé 5 crises à Diffa: malnutrition, insécurité alimentaire, épidémies, inondations et mouvements de population.

Le contexte du bassin du Lac Tchad étant très volatile, il a été constaté depuis janvier 2017, et encore plus depuis mai 2017 de nouveaux mouvements de populations, comme sur la commune de Kablewa, alors que les besoins des déplacés actuels ne sont pas couverts en totalité. Il existe encore d'énormes besoins pour le soutien de ces populations déplacées. Elles sont principalement confrontées à un faible accès aux services de base (WASH, éducation, santé), au manque de nourriture, de revenus et d'opportunités économiques et présentent d'importants besoins de protection. Les services locaux existants et mis en place par la Direction régionale du MAH, la DRH ou encore la DREC assurent une réponse rapide et efficace aux besoins de première nécessité mais leur capacité de couverture reste limitée. Ils participent à la coordination de la réponse et la priorisation des besoins à travers leur leadership sur les groupes de travail de la région de Diffa. Les différents partenaires de la région appuient cette réponse et contribuent à la couverture des besoins en WASH (sous des financements UNICEF, BPRM, OFDA, ECHO, HCR, CERF), ainsi qu'en abris et BNA (OIM, HCR, ECHO, CERF).

Mouvements de population

Le dernier recensement de la DREC en mai 2017 indique 247 991 déplacés dans la région. La plus grande partie des déplacés demeure dans les communautés hôtes ou sur des sites spontanés le long de la RN1. Si, au début de la crise, les populations locales pouvaient absorber l'arrivée des nouvelles personnes, la dégradation de la situation et le nombre croissant de déplacés semble avoir atteint les limites de la capacité d'accueil. La situation s'aggrave avec l'arrivée de nouveaux ménages vulnérables qui ne sont pas assistés immédiatement après leur déplacement. La crise de Diffa, qui a des origines sécuritaires, a donc déstabilisé une région qui faisait partie des plus dynamiques du Niger¹. Cette crise s'est transformée en une crise structurelle de longue durée. La plupart des déplacés résident dans des ménages hôtes ou se regroupent spontanément, augmentant la pression sur les communautés hôtes et les ressources disponibles. Les interventions d'urgence doivent donc être couplées à un accompagnement durable de ces populations, comme des communautés hôtes, afin de stabiliser ces mouvements et accompagner le développement structurel de la région.

2.2. Contexte sectoriel

Des besoins humanitaires importants pour répondre à la crise

Les déplacements depuis 2015 dans la région de Diffa ont créé d'importants besoins humanitaires dans tous les secteurs. En WASH, d'après la dernière matrice de coordination du cluster WASH du 28 juin 2017, l'ensemble des besoins sont en augmentation en comparaison du début de l'année 2017. Selon une enquête menée par ACTED dans la région de Diffa en novembre 2016, l'accès à l'eau reste le premier besoin identifié par les populations. Selon une autre étude REACH pour le Global WASH Cluster d'août 2016, seulement 46% des personnes se lavaient les mains deux fois par jour. En termes de livelihood, avant la crise, les populations vivaient principalement dans les îles du lac Tchad et leurs revenus provenaient de la pêche et de l'agriculture. En raison de l'évacuation par le gouvernement des îles en mai 2015, les ménages déplacés ont perdu leurs terres, leurs moyens de subsistance ainsi que leurs

¹ Cf « *Le développement du Lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles* », Expertise collégiale réalisée par l'IRD à la demande de la Commission du Lac Tchad, 2014

biens productifs. L'état d'urgence décrété par le gouvernement interdit la pêche ainsi que l'accès aux îles. L'accès aux marchés est également interdit à de nombreuses populations vivant dans des régions éloignées. La crise a particulièrement touché les femmes : 80% des femmes qui exerçaient une AGR avant la crise ne l'exécutent plus. Les modèles de moyens de subsistance pré-crise ont été affectés de manière critique et ne sont plus pérennes. L'étude socio-économique menée par la DRH dans la région a montré que 62% des ménages interrogés avaient accès à un revenu mensuel inférieur ou égal à 40 USD, représentant un peu plus d'un dollar par jour pour les ménages qui comptent en moyenne sept membres. L'évaluation économique du marché local réalisée par ACTED en mars 2017 souligne également que l'aide des ONG est la principale source de revenus pour 82% de la population interrogée. En sécurité alimentaire, Selon FEWSNET, toute la population de Diffa reste dans une phase de «stress» jusqu'à au moins septembre 2017, y compris plusieurs municipalités parmi lesquelles N'Guigmi en situation de crise. L'enquête nationale SMART de 2016 a révélé que les taux globaux de malnutrition aiguë (GAM) atteignaient 14,6%, dont 2,2% de la malnutrition aiguë sévère (SAM) dans le département N'Guigmi. La situation décrite ci-dessus est aggravée dans les villages cibles et s'aggrave avec le déplacement de la population.

Des initiatives de développement à renforcer

Bien que le contexte sécuritaire reste volatil, les populations déplacées commencent à s'installer de manière plus durable, majoritairement hors des camps. On constate un regroupement des populations déplacées en familles d'accueil ou autour de villes avec un accès à des services sociaux. La pression sur les services, et par contre-coup, sur la capacité des autorités locales à gérer leur commune, s'amplifie. Un processus de décentralisation a été lancé à travers le Plan de Développement Economique et Social, et la rédaction d'un Plan de Développement Régional (PDR) pour la région de Diffa ainsi que de Plans de Développement Communaux (PDC) pour chaque ville ciblée par cette action. Cependant, face à la demande croissante liée à l'arrivée de nouvelles populations et au sous-financement de la réponse humanitaire sur cette région (au 7 août 2017, 63,1% du HRP 2017 était financé), les communes se retrouvent dans l'incapacité de répondre aux besoins croissants.

3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLEMENTARITE

3.1. Expérience de l'organisation et enseignements tirés

L'UE reste le premier bailleur au Niger, le 11ème FED représente un montant de EUR 596 millions partagé parmi quatre secteurs de concentration. La sécurité alimentaire, nutrition et résilience est le premier secteur de concentration avec un appui budgétaire de 243 millions d'euros dont 12 millions d'euros d'appui complémentaire (Contrat de Réforme Sectorielle – Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Agriculture Durable – CRS SANAD). La DG ECHO est engagée sur le volet humanitaire avec des financements qui s'élèvent à EUR 42,6M pour l'année 2017 avec une enveloppe supplémentaire pour la région de Diffa.

Dans la région de Diffa l'appui d'ECHO et de la DG DEVCO, via le Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique permet la diversification des moyens d'existence menant à une réduction significative de la dépendance à l'assistance alimentaire, assistance elle-même calibrée suivant la catégorie socio-économique.

Dans le but de développer une approche commune, les DG ECHO et de la DG DEVCO ont effectué deux missions conjointes d'évaluation des besoins et d'identification pour développer un programme intégré, en partenariat avec les parties prenantes locales, afin de répondre aux besoins vitaux à court terme tout en renforçant la résilience des réfugiés/retournés et des populations locales.

L'action proposée repose sur l'expérience de chaque partenaire ainsi que l'expertise du réseau Alliance 2015.

L'Alliance 2015 est un partenariat stratégique de sept organisations non gouvernementales européennes engagées pour l'action humanitaire et le développement. Lancée en 2000 pour renforcer la contribution de ses membres aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Alliance 2015 s'engage pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Couvrant 90 pays, et actuellement présidée par Concern Worldwide, les membres de l'Alliance 2015 travaillent ensemble pour accroître leur impact sur la réduction de la pauvreté, la résilience des communautés, et l'efficacité de l'aide.

ACTED est présente au Niger depuis la crise alimentaire de 2010 et met depuis en œuvre des projets visant à répondre aux besoins urgents des populations tout en assurant aux plus vulnérables un soutien spécifique, leur permettant de limiter les impacts des différentes crises sur leur quotidien. ACTED assure une présence opérationnelle dans la région de Diffa depuis juin 2013, notamment pour répondre à l'afflux massif des populations déplacées qui fuyaient la crise au Nigéria. ACTED a rapidement étendu ses activités dans la région, notamment via un volet de gestion de l'information sous l'Initiative REACH (en partenariat avec IMPACT et UNOSAT), une amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement avec le soutien de différents bailleurs de fonds (notamment ECHO), ainsi qu'une assistance alimentaire d'urgence au travers des distributions de vivres dans les villages et sites de la commune de Kablewa. En 2015, en collaboration avec l'UNHCR, ACTED a assuré l'ouverture et la gestion des camps de réfugiés (Sayam Forage) et de déplacés (Kablewa) de la région de Diffa. Au sein des camps, le rôle d'ACTED a été multisectoriel : coordination des différents intervenants et acteurs, mobilisation socio-communautaire et sensibilisation à la protection, distributions de biens non-alimentaires (BNA) et de vivres, etc. En plus de sa base à Diffa, ACTED a ouvert en septembre 2016 une sous-base dans la ville de N'Guigmi, et en a ouvert une supplémentaire à Toumour dans le courant de l'année 2017 afin d'assurer une présence opérationnelle au plus près de ses activités et des bénéficiaires.

Concern travaille au Niger depuis 2003 à Tahoua, où il adresse un programme multisectoriel avec des composantes d'éducation, de Sécurité Alimentaires et Moyens d'Existence, de santé, de nutrition et de WASH. Ce programme intégré pour la résilience concilie i) l'amélioration de l'accès à des services de base ; ii) l'amélioration des moyens de subsistance, et iii) des inégalités auxquelles les plus démunis et les plus vulnérables sont confrontés, en particulier les femmes et les filles. Concern a adopté et amélioré ses programmes en mettant un focus sur des secteurs spécifiques comme l'agriculture intelligente face au climat, la production et santé animale, la gestion des ressources naturelles, l'agroforesterie, le développement économique et organisationnel des communautés. Concern développe une approche basée sur le contexte local pour s'assurer que les projets mis en œuvre sont capables de traiter de la nature multidimensionnelle de l'extrême pauvreté et de surmonter les obstacles spécifiques auxquels les personnes extrêmement pauvres sont confrontées dans la région de Tahoua et de Diffa. En 2016, Concern avait élaboré son plan stratégique 2017-2021 qui mettait le renforcement de la résilience au Niger fondée sur les besoins communautaires et les capacités locales au centre des réflexions et de ses actions.

Welthungerhilfe (WHH) a débuté ses interventions au Niger en 2005 à partir du bureau régional de Mali, puis une représentation a été ouverte au Niger en 2012. Ses domaines d'intervention sont aussi bien l'urgence en sécurité alimentaire et en WASH que le relèvement et le développement avec des projets multisectoriels intégrés d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers : le renforcement et la diversification des moyens de subsistance, de l'élevage, de l'agriculture (appui en intrants et introduction et vulgarisation de

technologies agricoles sur la base de recherche-action en collaboration avec l'ICRISAT), la récupération et mise en valeur des espaces pastoraux et agricoles dégradés. WHH appuie en outre la prévention de la malnutrition. La première intervention de WHH à Diffa remonte à 2015 dans le cadre d'un consortium avec Help pour l'implémentation d'un projet intégré de santé et de sécurité alimentaire en réponse à l'urgence liée à la crise humanitaire de cette région. Depuis, WHH a élargi ses actions au secteur WASH.

IMPACT Initiatives est un think-and-do tank basé à Genève, créé en 2010. Organisation sœur d'ACTED, IMPACT conduit des actions d'évaluation, de monitoring et d'évaluation, de production de solutions d'information et de renforcement de capacités aux différents acteurs de l'humanitaire et du développement. Elle dispose de statuts et d'organisations de gouvernance propres. Au Niger, IMPACT est présente à travers son initiative REACH (renforcement de la gestion de l'information ainsi que mapping des services sociaux), et a lancé l'initiative AGORA qui a pour but de favoriser un service local de planification et de provision efficace, inclusif et intégré dans des contextes de crise afin de soutenir le relèvement et la stabilisation des communautés touchées par les crises, contribuer à répondre à leurs besoins humanitaires, et promouvoir la relance des services de base et le soutien aux acteurs locaux. Un pilote AGORA est mis en œuvre depuis septembre 2017 dans la région de Diffa, et vise à soutenir les plans de développement locaux (le PDR de Diffa et le PDC de la commune de Gueskérou) selon la même approche que celle exposée dans le présent document.

3.2. Actions complémentaires

L'Action du Consortium s'inscrit dans l'objectif stratégique du PDES (Plan de Développement Economique et Social) du Niger, qui prévoit la mise en place de dispositifs et mécanismes appropriés de prise en charge des urgences humanitaires et des exigences du développement durable, à travers une planification sensible aux conflits et une intégration systématique des dimensions crises et catastrophes dans les stratégies sectorielles, les programmes et les projets. Le Fonds Fiduciaire apparaît comme un outil important en vue d'instaurer dans la région une approche globale pour la stabilité, la sécurité et la résilience.

Les actions complémentaires avec lesquelles une cohérence et des synergies seront recherchées incluent notamment :

- Le projet de soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa (UNHCR) qui vise à accompagner la relance économique et les investissements communaux via la réalisation de projets de lotissement. L'action consiste à renforcer la résilience des bénéficiaires dudit projet ;
- Le projet RESILAC – Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad, qui sera mis en œuvre par Action Contre la Faim et Care International et l'URD dans les régions du pourtour du Lac Tchad et notamment différentes communes à Diffa ;
- Un Projet « jeunesse » de l'AFD, en instruction au Niger, vise à accompagner l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes en difficultés dans la région de Diffa, en prenant en compte les jeunes membres des populations déplacées et réfugiées ;
- Le projet d'appui à la sécurité alimentaire des ménages (PASAM) au Niger, mis en œuvre actuellement dans les régions de Zinder et Diffa, vise l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages de la zone. Il cible l'augmentation de la production agropastorale tout en distribuant des revenus aux ménages chroniquement vulnérables de la région au travers d'activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Une nouvelle phase de ce projet sera mise en cohérence avec l'action ;
- Les Plans de mise en œuvre Humanitaire (HIP), incluant des programmes financés par la DG ECHO. Ces programmes ciblent l'assistance humanitaire répondant aux besoins des populations affectées par des conflits armés en cours, la réponse appropriées aux

crises nutritionnelles et alimentaires ainsi que le renforcement des capacités de préparation et de réponse aux urgences dans les zones à haut risque. L'Alliance 2015 au Niger se coordonnera avec l'Alliance Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (soudure SAN, RRM, RRC¹ etc.) en vue de donner un contenu opérationnel aux liens entre action humanitaire et développement.

- Par ailleurs, la Banque Mondiale est en cours de formulation d'un programme inclusif de relèvement. L'organisation a approuvé un financement de 65 millions de dollars (fenêtre IDA 18) pour le financement l'appui aux populations déplacées. Au total 35 communes sont éligibles dans les régions de Diffa, Tillabery, Tahoua et Agadez. Le projet en question comporte 3 principales composantes : (1) Résilience au niveau communautaire : accès aux services de base, renforcement de la participation citoyenne et de la gouvernance (2) Résilience au niveau individuel : renforcement des opportunités économiques et formation professionnelle (3) Composante de contingence, permet la réallocation des ressources du projet à des activités de relèvement (sur 12 mois) en cas de choc. Il sera important d'assurer la complémentarité avec les activités menées sur la région de Diffa ainsi que de collaborer avec les acteurs sur place. La Commission européenne collaborera avec la Banque Mondiale sur ces questions au niveau central.

3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

L'ensemble de l'action proposée vise à compléter les actions déjà entreprises par le HCR et CISP dans le cadre du projet de « *Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa* » en soutenant les moyens d'existence des populations vulnérables dans les communes d'interventions du projet. A Diffa, les membres de l'Alliance 2015 au Niger sont parties prenantes des réunions de comité de coordination des organisations humanitaires (CCIO) et participent aux prises de décisions stratégiques dans ce cadre.

L'action prend en compte la nécessité de se coordonner activement avec les actions mises en œuvre dans le domaine humanitaire de manière à lutter conjointement contre les causes profondes de la vulnérabilité, de la fragilité et des conflits, tout en répondant aux besoins humanitaires et en renforçant la résilience. Les programmes de l'Alliance SAN du Niger, financés par la Commission européenne, entreront en synergie avec l'Action du consortium.

De même, les membres du Consortium prennent régulièrement part aux réunions d'information spécifiquement dédiée à la crise de Diffa, organisées à Niamey par OCHA et le HCR sous la supervision du Ministère des Affaires Humanitaires.

Sur le plan pratique, cet engagement se traduit d'une part par la participation des membres de l'Alliance 2015 au Niger aux groupes de travail Sécurité Alimentaire, Abris et Biens Non Alimentaires, et WASH.

L'une des données fondamentales de l'intervention humanitaire à Diffa étant la dimension sécuritaire, les membres de l'Alliance 2015 au Niger participent activement et régulièrement aux réunions sécuritaires inter-ONGs, ainsi qu'à la cellule CM-Coord mise en place par OCHA. Enfin, REACH fait un appui à la coordination humanitaire à travers la production en lien avec OCHA d'une cartographie 6W des interventions des acteurs à Diffa.

¹ SAN : Santé Alimentaire et Nutritionnelle / RRM : Rapid Response Mechanism / RRC : Réduction des Risques de Catastrophes

Ces plateformes d'échange d'information permettent de créer des synergies et des passerelles entre les différentes interventions, ainsi que de capitaliser sur les leçons apprises des différents partenaires. Aussi, en fonction des domaines d'intervention et de compétence et selon la zone d'intervention, des protocoles d'accord sont signés avec les directions des différents services techniques, notamment la Direction Départementale de l'Environnement (DDE) et de l'Agriculture (DDA), de l'Hydraulique, du Plan (DDP) qui sont intégrés au maximum dans la mise en œuvre des activités. De même, les membres de l'Alliance 2015 au Niger sont en relation étroite avec le Ministère de l'Action Humanitaire et de la gestion des catastrophes (MAH) ainsi que la Direction Régionale de l'Etat Civil (DREC).

Le gouvernement du Niger soutient la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable à travers l'initiative «3N» («I3N») qui vise à renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes. Dans le cadre du 11eme FED, l'Union européenne appuie le secteur sécurité alimentaire et nutritionnelle, et résilience via un appui budgétaire sectoriel pour un montant de 243 millions d'euros. Le contrat de réforme sectorielle vise à accompagner les objectifs fixés en matière de politique sectorielle (I3N) en renforçant les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement de consommation alimentaire adéquate en quantité et en qualité et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles. Cet appui a pour objectif de renforcer la fourniture des services publics et de réduire les disparités géographiques en assurant une certaine décentralisation.

4. DESCRIPTION DETAILLEE

4.1. Objectifs

Objectif général : Améliorer les conditions de vie, la résilience des populations vulnérables et la cohésion sociale à travers le relèvement économique, social et gouvernemental de sept communes

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants:

Objectif spécifique 1 : Améliorer l'accès des ménages et groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base (eau/assainissement, santé/nutrition et éducation)

Objectif spécifique 2 : Améliorer durablement les capacités des communautés, des ménages et des personnes les plus vulnérables à anticiper, absorber et se relever des chocs affectant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle

Objectif spécifique 3 : Assurer une gouvernance décentralisée forte en renforçant les capacités des autorités et services techniques

Objectif spécifique 4 : Renforcer le développement local à travers la création d'opportunités économiques et le développement des capacités économiques locales.

4.2. Résultats escomptés et principales activités

Le projet proposé s'intègre dans le cadre du Nexus Humanitaire/Développement puisque la stratégie choisie se fonde sur une approche multisectorielle qui intègre les causes profondes de la vulnérabilité. Le projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels locaux et en particulier les autorités communales et leurs services techniques. Des synergies seront recherchées avec le projet actuellement mené par l'UNHCR et CISP, ainsi qu'avec les autres partenaires opérant dans la zone.

OS1. Améliorer l'accès des ménages et groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base (eau/assainissement, santé/nutrition et éducation)

Un mapping des services sociaux de base sera réalisé afin d'identifier les besoins et les opportunités en termes d'aménagement urbain. Une priorisation des activités sera ensuite effectuée de manière participative et fera l'objet d'une validation publique. En parallèle, les activités prévues dans le cadre de cet OS se reposeront sur le plan d'urbanisation de l'UNHCR qui a été établi en fonction des perspectives de retour. Ainsi, les investissements actuels déjà sécurisés par les membres du consortium et les autres acteurs travaillant dans la zone ne prennent actuellement pas en compte les sites ciblés par ce projet.

Dans le cadre de cette action, des activités de **création de points d'eau potable, de construction de latrines communautaires** sur chacun des 7 sites ainsi que de 700 latrines familiales, de 7 écoles primaires, de 7 Centres Ruraux d'Innovation, de Technologie Agricole et de Formation Professionnelle (CRITA-F), ainsi que de construction/réhabilitation d'écoles et de marchés sur chacun des 7 sites, ainsi que de 7 centres de santé seront menées. Une fois les sites et les structures identifiés, les plans seront conçus et validés par une équipe technique dédiée, et soumis à l'approbation des directions techniques compétentes, afin de s'assurer de la cohérence avec les PDR/PDC. Les travaux seront effectués via une approche «argent contre travail" (Cash For Work - CFW) , par des bénéficiaires de la zone selon l'approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et des critères de sélection seront définis et validés en lien avec les autorités locales et les leaders communautaires afin que la participation soit inclusive. Il est estimé qu'environ 118 000 homme/jour seront recrutés sur la durée du projet. Ces activités permettront de procurer une source de revenu aux personnes les plus vulnérables mais également d'impliquer directement les communautés locales dans la réalisation des activités.

Afin de s'assurer de la pérennité des structures et leur intégration dans le tissu social de la zone, des dotations en équipement seront prévues, ainsi que la mise en place de comités spécifiques de gestion. Des comités de gestion de points d'eau seront formés sur chacun des 7 sites, ils seront dotés en équipement et sensibilisés aux bonnes pratiques WASH et à la gestion communautaire des déchets. En parallèle, les personnels titulaires des Centres de Santé ciblés recevront une formation dans le but de renforcer leurs capacités et connaissances. Ces formations seront organisées en collaboration avec les services de la DRSP.

Pour les écoles, des dotations en kits seront prévues pour les élèves et les enseignants. Des comités de gestion des infrastructures seront créés afin de s'assurer du bon entretien des structures et équipements. Enfin, en fonction des besoins sur les sites, la dotation et l'installation de panneaux solaires pour l'électrification des centres de santé pourra être réalisée. En outre les membres de l'Alliance 2015 au Niger organiseront des réunions d'échanges et de plaidoyer avec la Direction Régionale de l'Education Primaire (DREP) de Diffa ainsi qu'avec l'ensemble des inspections de l'enseignement primaire pour présenter le plan de soutien à l'éducation, pour solliciter une disponibilité de 70 enseignants et pour demander un accompagnement de ces derniers par des conseillers pédagogiques. Les enseignants seront dotés de guides d'enseignement sur les différentes disciplines enseignées et pourront recevoir une formation sur les méthodes pédagogiques qui sera donnée en lien avec la DREP. Enfin, les partenaires apprécieront le fonctionnement des infrastructures de santé grâce à l'appui du cluster santé et de ses évaluations. A travers le Cluster, le consortium effectuera un plaidoyer auprès de la Direction Régionale de la Santé Publique afin d'obtenir le nombre de personnel de santé nécessaire à l'ouverture des établissements de santé construits.

OS2. Améliorer durablement les capacités des communautés, des ménages et des personnes les plus vulnérables à anticiper, absorber et se relever des chocs affectant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'action vise à récupérer les terres dénudées à travers des activités HIMO. L'Alliance 2015 au Niger impliquera les mairies dans la facilitation des assemblées intercommunautaires visant à l'élaboration de conventions foncières collectives pour faciliter l'accès des déplacés aux terres agricoles. Dans un premier temps, les activités HIMO seront priorisées afin d'assurer un premier relèvement économique des ménages grâce à l'apport d'un revenu. En parallèle, 4 000 ménages seront appuyés en semences locales et en intrants agricole. Des semences à cycle court et bio-fortifiées seront distribuées, afin d'appuyer les ménages à mieux s'adapter aux variations climatiques, de maximiser leurs productions dans un contexte d'accès difficile aux terres et de prévenir la malnutrition. Des activités de Champs écoles paysans seront menés par la suite afin de formés les bénéficiaires aux techniques de multiplication et conservation des semences.

L'action propose d'introduire les systèmes solaires californiens d'irrigation, performants et adaptés au contexte local pour la gestion de l'eau. Afin de garantir la durabilité de ces actions, le projet formera et équipera des Comités de Gestion des Parcelles Irriguées (CGPI) qui se chargeront de l'entretien des ouvrages, en parallèle de l'équipement et de l'appui des services techniques. En outre, des pépinières communautaires semi-modernes équipées de systèmes d'irrigation solaires seront créées. Les bénéficiaires (en priorité les femmes chefs de ménages et les jeunes) recevront une formation pratique sur les techniques de multiplication végétative et seront appuyés pour élaborer un plan d'affaire. La stratégie de reboisement visera également les villages hôtes environnants, à travers la subvention des arbres fruitiers.

L'action prévoit de s'attaquer aux causes immédiates et sous-jacentes et de la malnutrition afin de réduire son incidence sur les enfants de 0-36 mois et les Femmes Enceintes et Allaitantes (FEFA). Il s'agira de former des groupements de femmes volontaires pour la nutrition (GFN) qui seront reliées aux Centres de Santé les plus proches et auront pour rôle de relayer des messages clés en matière de prévention de la malnutrition, de suivre la croissance des enfants à travers des séances de dépistage massif périodiques, et de vulgariser l'éducation nutritionnelle par des démonstrations culinaires. L'implication des services techniques de la DRSP sera également clé pour les activités de dépistage de la malnutrition. En outre, les compétences des services techniques sanitaires seront renforcées grâce à des séances de formation. D'autre part, l'action proposée vise la récupération nutritionnelle des enfants malnutris modérés et la reconstitution des actifs productifs des ménages à travers l'élevage. Ces activités viseront en visant de façon prioritaire les femmes allaitantes ayant des enfants admis dans les Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) Les services techniques vétérinaires décentralisés et des auxiliaires de l'élevage seront également équipés et formés sur les techniques de soin animalier de base.

Enfin, l'action proposée vise à identifier et valoriser les techniques et innovations agricoles locales. En collaboration avec les communautés, l'Université de Diffa, la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) et les communes, le Consortium identifiera des innovateurs agricoles. Chaque innovateur présentera son innovation aux communautés avec l'appui du Consortium, de l'Université et des centres de recherches. Des plateformes d'innovations seront également créées dans chaque commune au sein des CRITA-F installés par le projet. Il s'agit de complexes disposant de salles de formations techniques, d'espaces d'expérimentation, de magasins d'intrants et d'une boutique d'exposition. Les CRITA-F viennent en complémentarité des structures existantes et offriront la possibilité d'assurer un accès complet aux services communautaires de formation et une opportunité d'appui par les services techniques.

L'accès au logement, à la terre et aux biens matériels étant l'un des principaux obstacles à une intégration durable des populations déplacées à Diffa, l'action visera à travers cette activité à

développer une cohésion sociale entre les différentes communautés. La stratégie consistera à diversifier les sources de revenus des ménages, en développant l'entrepreneuriat agricole, les AGR et la transformation des matières premières du secteur agricole et de mettre en place des structures de discussion et d'échange entre chaque communauté pour faire émerger les problèmes existants et apporter des solutions durables.

OS3. Assurer une gouvernance décentralisée forte en renforçant les capacités des autorités et services techniques

AGORA est une initiative conjointe d'IMPACT et d'ACTED qui a pour but de favoriser un service local de planification et de provision efficace, inclusif et intégré dans des contextes de crise afin de soutenir le relèvement et la stabilisation des communautés touchées par les crises, contribuer à répondre à leurs besoins humanitaires, et promouvoir la relance des services de base et le soutien aux acteurs locaux.

L'initiative vise à permettre une meilleure intégration et compréhension réciproque des priorités humanitaires, de relèvement et de développement à moyen et long terme de divers acteurs, et en particulier des acteurs institutionnels et des acteurs locaux. L'action propose de réduire à terme la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire en renforçant l'autonomisation de ces acteurs. Dans ce cadre, un travail de renforcement des capacités de ces derniers est mis en œuvre afin de garantir leur implication et leur leadership sur les plans de réponse, la pérennité des actions et l'enclenchement de mécanismes de plus long terme.

La volonté d'AGORA est donc de rassembler des acteurs institutionnels locaux et des acteurs humanitaires et de développement autour d'un agenda et d'un plan d'action communs. Pour ce faire, des consultations préliminaires seront menées à la fois avec les communes et les autorités régionales ainsi qu'avec les acteurs humanitaires et de développement sur la zone. Des ateliers de coordination et d'échange entre les acteurs institutionnels et les acteurs humanitaires seront organisés dans les sept communes et au niveau régional pour revoir et capitaliser sur les plans de développement communaux et de la région. Sur cette base d'information et à partir des plans de développement communaux (PDC) et du plan de développement régional (PDR) préexistants, des plans de priorisation faisant le lien entre les actions humanitaires et de relèvement ainsi que les stratégies de développement à moyen et long terme seront développés. Une étude approfondie des PDC et du PDR existants, afin d'en clarifier le sens pour les acteurs humanitaires mais également d'introduire des modifications pour une meilleure prise en compte des priorités de développement par les acteurs locaux, sera la première étape de l'action proposée. Des formations annuelles auront lieu afin de renforcer la capacité des acteurs institutionnels. Les formations intégreront des thématiques autour de la gestion de l'information, et plus spécifiquement des techniques de l'évaluation des besoins, l'analyse des actions mises en œuvre sur la zone et la visualisation des données. Ces formations seront accompagnées d'une dotation en équipements aux communes et aux autorités régionales.

OS4. Renforcer le développement local à travers la création d'opportunités économiques et le développement des capacités économiques locales

Les membres de l'Alliance 2015 au Niger conduiront une enquête sur les marchés économiques dans chacune des sept communes afin d'identifier les opportunités économiques à fort potentiel, adaptées aux populations locales et les modalités des marchés (accessibilité, approvisionnement). En collaboration avec la Direction Régionale de l'Éducation de Diffa et l'Inspection de l'Alphabétisation le projet introduira une approche d'éducation fonctionnelle des ménages qui seront appuyés pour la mise en place des Activités Génératrices de Revenu (AGR). Des appels à candidature seront lancés pour identifier les bénéficiaires en partenariat avec des comités de sélection communaux. Des activités telles que l'embouche, le petit commerce ou encore la transformation de produits agricoles pourront être mises en place. Chaque bénéficiaire devra alors établir un plan d'affaire. Une formation commerciale et technique d'un mois sera dispensée par les services techniques gouvernementaux compétents.

Des formations professionnelles de trois mois seront également dispensées dans le cadre des filières plus techniques. Chaque bénéficiaire recevra un kit de démarrage pour lancer son activité, défini en fonction de l'activité et des besoins spécifiques de la personne. Enfin les membres du Consortium proposent une approche alternative et communautaire à la microfinance : des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) seront formées pour permettre aux bénéficiaires d'épargner et d'accéder à des crédits. De la même manière, dans le but de sécuriser et mieux valoriser les produits agricoles des ménages pauvres, l'action vise la promotion du « Warrantage » ou « crédit stockage » : un stockage communautaire de produits agricoles en période de récoltes, mis sous garantie contre l'attribution d'un crédit par une Institution de Micro Finance (IMF). Ce crédit sera utilisé pour créer des AGR qui apporteront un complément de revenu pendant la période de soudure et permettront de préparer la prochaine campagne agricole.

En parallèle et de manière transversale, l'action veillera à intégrer dans le cadre de chaque activité mise en place des actions de promotion de la coexistence pacifique entre les différentes communautés et couches de la population. Ainsi, dans toutes les zones de retour/d'installation identifiées, un mapping des acteurs sera effectué, ainsi qu'une analyse sensible au conflit. Une fois les groupes cibles identifiés, le concept de médiation et de dialogues leur sera présenté et soumis à leur approbation. Des dialogues seront ensuite mis en place et animés par un médiateur neutre. L'objectif sera que les parties prenantes trouvent elles-mêmes une solution aux problèmes identifiés, et s'engagent à réaliser les activités trouvées pour parvenir à des solutions. Afin de faciliter la tenue du processus de dialogues, mais également afin d'encourager la communauté à développer une gestion autonome des problèmes rencontrés, des comités seront créés dans chaque zone de retour/installation. Ils seront garants de la communication à l'ensemble de la population des solutions et activités envisagées. Ces comités, qui seront formés, auront également pour vocation de reprendre en main la gestion de la médiation et de la résolution de conflits. Des formations de formateurs seront lancées pendant les premiers mois du projet, à l'intention des équipes programme, afin qu'ils puissent devenir un relais pour les formations et qu'ils puissent participer à ce processus de la manière la plus efficace possible. Des sessions d'information seront également réalisées à l'intention des populations locales, puis une fois les comités formés, des personnes ressources seront identifiées pour que celles-ci puissent devenir à leur tour des médiateurs et des formateurs. L'objectif est de créer un réseau de praticiens qui, couplé à la création des comités, permettra d'avoir sur l'ensemble de la zone des structures auto-gérées pouvant résoudre d'elles-mêmes les différents problèmes rencontrés. Enfin, l'action visera à renforcer les capacités des radios communautaires en formant les animateurs et en les mettant à contribution dans la sensibilisation communautaire pour un changement de comportement en lien avec la cohésion sociale et la prévention et gestion pacifique des conflits. D'autres thématiques importantes pourront également être identifiées, notamment la protection, la Violence Basée sur le Genre, ou la promotion de l'hygiène.

4.3. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux

L'action proposée vise à appuyer le projet de sorties des camps et d'urbanisation mis en œuvre par le HCR et CISP. Ainsi, **6 000 ménages (42 000 personnes) sont visés directement par cette action**. Dans un objectif de pérennisation des résultats des activités et de renforcement de la résilience communautaire, les communautés hôtes sont également ciblées. Aussi, indirectement, ce sont l'ensemble des populations de **Maine Soroa, Chétimari, Diffa, Gueskéro, Toumour, Kablewa et N'Guigni** qui seront bénéficiaires de cette action. De manière générale, les femmes et les jeunes seront ciblés en priorité. Mais les activités de construction d'infrastructures, de sécurité alimentaire et AGR visent également

plus particulièrement les ouvriers, paysans et artisans, dans le but de renforcer ces secteurs d'activités.

4.4. Analyse des parties prenantes

A travers les actions déjà en cours dans la région de Diffa, les membres du Consortium travaillent en étroite collaboration avec le Gouverneur, le Conseil Régional, la DREC et le MAH. Dans la continuité des actions déjà entreprises par l'UNHCR et CISP, toutes les activités réalisées dans le cadre de cette action seront au préalable coordonnées avec les communes et la région, et en se basant sur les PDR et PDC existants et les plans de priorisation développés dans le cadre des activités AGORA. Les activités mises en place seront réalisées de façon concertée avec les autorités locales, sur la base des besoins définis en amont avec ces dernières. Leur implication est en effet nécessaire pour garantir la réussite de l'action.

Parties Prenantes identifiées	Transversal	Gouvernance Décentralisée	Infrastructures socio-communautaires	Sécurité alimentaire et nutritinnelle	Moyens d'existence	Coexistence pacifique
Acteurs gouvernementaux nationaux et locaux (Gouverneur de Diffa, Conseil Régional, Direction Régionale de l'Etat Civil (DREC), Ministère de l'Action Humanitaire (MAH), communes)	X	X	X	X	X	X
United Nations High Committee for Refugees (UNHCR)	X					
Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (CISP)	X					
Autres partenaires humanitaires intervenant dans la zone	X					
Clusters	X					
Services techniques compétents (Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH), Direction Régionale de l'Education Primaire (DREP), Inspections de l'enseignement primaire, Direction Régionale de la Santé Publique)		X	X		X	
Centre Rural d'Innovation, de Technologie Agricole et de Formation Professionnelle (CRITA-F)			X			
Direction Régionale de l'Agriculture (DRA)				X		

Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)				X		
Commission Foncière Communale (COFOCOM)				X		
Centre Rural d'Innovation, de Technologie Agricole et de Formation Professionnelle (CRITA-F)				X		
Comités de Gestion des Parcelles Irriguées (CGPI)				X		
Direction Régionale de l'Élevage (DRE)				X		
Groupe Féminin pour la Nutrition (GFN)				X		
Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP)				X		
Université de Diffa				X		
Centres de Formation aux Métiers (CFM) et Collèges d'Enseignement Techniques (CET) de Diffa				X		
Direction Régionale de l'Éducation de Diffa et Inspection de l'Alphabétisation					X	
Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)				X	X	
Institut de Micro-Finance (IMF)					X	
Représentants des différentes communautés	X	X	X	X	X	X
Radios communautaires						X

En particulier, les activités seront mises en place en collaboration avec les autorités locales dont la contribution sera demandée lors du mapping initial des infrastructures sociocommunautaires de base/l'évaluation initiale des opportunités économiques de la zone d'implémentation du projet. Ensuite ces autorités seront consultées lors de l'identification des zones d'intervention pour les activités de construction/réhabilitation. L'action s'appuiera notamment sur les chefs de village lors de l'identification des travailleurs temporaires HIMO. Par la suite et tout au long du projet, les acteurs institutionnels locaux, par le biais des services techniques seront impliqués dans la mise en œuvre des activités lors de la définition des lieux d'implantation des infrastructures et des séances de formation ou directement dans l'installation des infrastructures. De plus, les activités implémentées sous l'OS3 viseront spécifiquement à renforcer les capacités des acteurs institutionnels locaux (communes et autorités régionales).

Par ailleurs, le consortium organisera des groupes d'échange régulier au niveau de la zone d'implémentation du projet, de manière à s'assurer de la bonne coordination des partenaires avec les autorités locales et la communauté humanitaire intervenant dans la zone. Ces groupes

d'échange viseront à assurer une bonne collaboration des différents acteurs de la région en leur permettant d'échanger sur les avancées et les éventuels problèmes rencontrés, les solutions possibles à apporter et plus généralement sur les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises. Ces groupes d'échange ne seront pas restreints aux acteurs de la zone et pourront accueillir des acteurs externes de manière *ad hoc*.

4.5. Risques et hypothèses

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
Contexte sécuritaire de la région de Diffa	M	Le contexte sécuritaire de la région de Diffa est volatile. Les membres du Consortium seront en contact permanent avec OCHA et les autres partenaires humanitaires afin de monitorer la situation sur la zone, et suivront de manière rigoureuse leurs Plans de Sécurité Diffa (PSD) respectifs. Toutes les activités seront réalisées en lien étroit avec les autorités locales et les leaders communautaires afin de favoriser l'acceptation de l'action dans la zone. Le recrutement et l'approvisionnement local seront également privilégiés. Enfin, selon la nature et la gravité des incidents, les activités pourront être mises en standby ou, après consultation avec le bailleur, redéfinies ou délocalisées sur une autre zone.
Mouvements de population	M	Les bénéficiaires ciblés à travers les activités sont principalement des personnes déplacées. Il y a donc un risque de délocalisation/retour vers leurs zones d'origine. Toutefois, dû à l'état d'urgence toujours actif dans la zone, les secteurs riverains du Lac Tchad et des îles sont toujours prohibés. Les chiffres de la DREC montrent une augmentation de la population sur ces sites, alors que l'on pourrait craindre l'inverse. On remarque également que la majorité des ménages déplacés ont choisi de s'installer dans des villages déjà existants plutôt que sur des sites spontanés, de manière à profiter des infrastructures en place. Une partie de cette population vivait déjà dans ces villages il y a plusieurs dizaines d'années, avant de s'installer progressivement autour du Lac Tchad. Ne voyant pas de possibilités de retour dans leurs zones d'origines à court terme, des demandes ont ainsi été transmises aux autorités locales pour la construction de nouvelles infrastructures, améliorant l'accès aux services. Ces installations auront également tendance à stabiliser les populations sur les sites choisis. De plus, la réponse proposée par le Consortium se fonde sur le plan d'urbanisation réalisé par l'UNHCR et discuté conjointement entre ce dernier et les partenaires du Consortium au moment de l'élaboration du projet. Ce plan d'urbanisation a été préparé par l'UNHCR dans une démarche de long-terme qui prend en compte les perspectives de stabilisation des populations déplacées. Ainsi, si un mouvement de retour est engagé par les populations bénéficiaires, il s'agira d'un mouvement volontaire, choisi et non forcé par manque d'opportunité économique ou manque d'accès aux infrastructures de base. Le projet apportera donc aux populations des solutions de moyen et long terme pour renforcer leur capacité à répondre à leurs propres besoins, et ainsi, choisir de

		rester sur les sites, ou, grâce aux nouvelles capacités développées, retourner vers leurs villages d'origine.
Restrictions imposées par les autorités	F	Les membres du Consortium sont déjà présents dans la région de Diffa, et ont donc reçu toutes les autorisations nécessaires pour effectuer leur travail et avoir l'appui des autorités dans l'implémentation de leurs projets. Pour tout nouveau projet, un Memorandum of Understanding (MoU) est établi avec les autorités. Et durant toute la phase d'implémentation des activités, une coordination étroite se fait avec les autorités, de manière <i>ad hoc</i> , ou à travers les fora tels que le CCIO, ou les réunions d'information menées par le Gouverneur.
Manque de coordination entre les partenaires humanitaires	F	Les membres du Consortium sont actifs dans la plupart des mécanismes de coordination à l'échelle du pays, et plus particulièrement dans la région de Diffa. Une coordination se fait de manière régulière à travers le CCIO, les réunions menées par le Gouverneur et les différents Groupes Techniques. Dans chaque secteur d'intervention, une coordination et une communication <i>a priori</i> sera faite avec tous les autres partenaires intervenant sur la zone afin de rechercher les synergies et optimiser les activités entreprises.
Déstabilisation du tissu socio-économique	M	Ce projet visant à implémenter des actions d'ampleur, une certaine perturbation du tissu socio-économique local peut être occasionnée. Ces perturbations seront mitigées par une analyse des marchés opérationnels au début de l'intervention, une étude des prix pratiqués et de la disponibilité des intrants au niveau local. Les approvisionnements seront étudiés en fonction afin de ne pas déstabiliser les commerces déjà en place, tout en renforçant les stocks d'intrants sur la zone. Des accords seront passés avec les fournisseurs afin de limiter l'inflation des prix.
Tensions inter-communautaires	M	Ce projet aidant à l'installation de populations nouvelles dans des zones avec une communauté hôte déjà existante, des tensions inter-communautaires peuvent voir le jour. Celles-ci seront mitigées par les activités de médiation ainsi que par la participation aussi bien des populations hôtes que des retournés/nouveaux arrivés dans l'ensemble des activités. Enfin, les activités telles que les infrastructures socio-communautaires (réhabilitation de points d'eau ou de marchés par exemple) visent à impacter positivement non seulement les bénéficiaires du projet UNHCR/CISP, mais aussi l'ensemble de la population de la zone

4.6. Questions transversales

Genre et Protection

Selon une étude réalisée par REACH à la fin de 2016, la taille moyenne des ménages dans la région de Diffa est de 8,4 personnes par ménage. Les familles d'accueil ont une moyenne de 9,1 par rapport à 7,4 dans les autres catégories. Les ménages dirigés par des femmes sont plus fréquents dans la population déplacée, et 50% des ménages ont un membre ayant des besoins spécifiques (femme enceinte / allaitante, handicapée). En raison du manque de revenus et d'opportunités d'emploi, de nombreuses familles ont du mal à accéder aux services sociaux de base, ce qui augmente leur vulnérabilité face aux risques. Les femmes sont marginalisées au sein de la société en raison de pratiques sociales restrictives qui limitent leur accès à l'éducation, à l'information et aux ressources telles que la terre et la prise de décision. Les

ressources limitées reçues des ONG sont également parfois source de contestation si elles ne sont pas partagées entre tous les membres de la famille. L'évaluation des moyens d'existences, les capacités des ménages et des marchés de Diffa faite par Concern en février 2017 montre que les jeunes femmes sont moins consultées pour les décisions communautaires, comparativement aux femmes âgées ayant une autonomie de gestion de ménage alors qu'au moins 90% des femmes accèdent aux marchés primaires quel que soit leur statut.

Les membres d'Alliance 2015 au Niger ont conscience de la pertinence d'adresser également une approche genre fondée sur leurs expériences, les défis et les atouts ainsi que de leur connaissance en profondeur des communautés de Diffa. L'Alliance 2015 au Niger prendra en compte dans la mise en œuvre, des activités ciblant les femmes, afin de s'assurer que les activités de l'action n'exacerbent pas les inégalités et les déséquilibres de pouvoir ou créent des difficultés supplémentaires ou des risques de violence pour les femmes. Les membres d'Alliance 2015 au Niger impliqueront de manière constructive les hommes au niveau de la communauté et des ménages afin de créer un environnement propice aux moyens de subsistance des femmes. La planification de l'activité tiendra également compte de la charge de travail des femmes et inclura des activités visant à réduire le travail non rémunéré des femmes. En lien avec le Cadre opérationnel pour la Fenêtre « Sahel et Lac Tchad » de la Commission Européenne, l'ensemble des actions, et plus particulièrement les OS2 et 3, visera à améliorer la résilience des femmes. Les femmes seules chefs de ménage seront notamment ciblées prioritairement. Les composantes de Violence Basées sur le Genre et les tensions intercommunautaires seront adressées à travers les activités de médiation mises en œuvre de manière transversale pendant le projet.

Environnement

Effets environnementaux positifs qui sont attendus grâce au projet

Les membres de l'Alliance 2015 disposent de programmes efficaces de protection de l'environnement au Niger, ce qui leur donne la possibilité de proposer plusieurs options pouvant réduire les risques environnementaux ou maximiser les effets de protection de l'environnement à Diffa. Pour cette action, l'Alliance 2015 au Niger considère que la production des plants fruitiers et forestiers à travers les pépinières semi-modernes permettra à moyen terme de fertiliser le sol, grâce à la production de biomasse et de séquestrer des gaz à effet de serre. En ce qui concerne les activités de récupération des terres à travers le CFW, l'action consistera à travailler sur des parcelles nues. L'ensemble des parcelles seront reverdies par des légumes et des légumineuses qui contribueront à la fixation de l'azote atmosphérique dans le sol.

Contraintes ou avantages environnementaux de l'action

L'Alliance 2015 au Niger prévoit par cette action, des avantages environnementaux mesurables. Les activités permettront la stabilisation de 200 hectares dégradés, et sauveront donc en moyenne 500 autres hectares de terre à forts potentiels agro écologiques. Cette activité est une des meilleures méthodes de lutte efficace contre la désertification et de préservation d'un environnement propice pour le développement des arbres. Une option de production respectant l'environnement reste l'agriculture hors-sol, proposée par l'Alliance 2015 au Niger. Cette technique permettra également une séquestration de l'azote atmosphérique et une gestion efficace des ressources en eau disponibles.

Renforcement des capacités locales

Cette composante fait intégralement partie des activités proposées (voir 4.3, OS3).

Redevabilité et *Do no Harm*

Le principe de Do No Harm (Ne pas nuire) est placé au cœur de l'intervention de l'Alliance 2015 au Niger et est systématiquement pris en compte lors de la planification des activités. Les membres de l'Alliance 2015 au Niger reconnaissent que les décisions et les actions de ce programme peuvent avoir des effets négatifs involontaires sur les communautés. Ceci est abordé dans le cadre d'un mécanisme de réponse aux plaintes et avec l'application des normes humanitaires fondamentales de qualité et de redevabilité (CHS¹). Le mécanisme de gestion des plaintes permet aux parties prenantes, allant des participants au projet et des communautés dans lesquelles ils vivent, des partenaires locaux, du gouvernement local au personnel concerné, de soulever des questions sur la qualité de notre travail, y compris le processus de sélection du village et / ou du bénéficiaire; la mise en œuvre du projet; le comportement du personnel; et l'utilisation des ressources. Chaque plainte reçue est traitée confidentiellement et une réponse est apportée. Les plaintes enregistrées font l'objet d'une analyse et d'une capitalisation. En aval, les données désagrégées permettront de comprendre en profondeur les résultats de l'action et son impact sur la situation humanitaire des personnes assistées et leur environnement proche. De plus, la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis du programme sera évaluée régulièrement au moyen de groupes de discussion, d'entrevues et de suivi post-distribution de la composante cash afin d'améliorer l'impact global du projet. Les hommes et les femmes seront consultés séparément pour s'assurer que des voix marginalisées sont entendues et recueillir des informations sur des problèmes délicats. Enfin, le Consortium veillera à développer une analyse adaptée du contexte et des dynamiques de conflit pour mener à bien une action efficace et éviter les impacts négatifs.

Marqueurs de Rio

Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important²	Objectif principal³
Diversité biologique	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte contre la désertification	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
Atténuation du changement climatique	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>

5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

5.1 Modalité de mise en œuvre

La décision de la Commission C(2015)7293 relative à la mise en place d'un fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, postule que les pays éligibles sont considérés comme étant en situation de crise au titre de l'article 190 paragraphe 2 des règles d'application du règlement financier. A ce titre le présent projet relève de l'exception visée à l'article 190 paragraphe 1. a) des règles d'application.

Un contrat de Subvention sera signé avec les partenaires de l'Alliance2015 au Niger et IMPACT Initiatives sous le lead d'ACTED pour cadrer la gestion, la mise en œuvre et le reporting concernant le projet proposé.

5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

¹ Pour Core Humanitarian Standard ou Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité en français

² Quand un/les marqueur(s) de Rio est/sont important(s), mais pas essentiel(s) pour l'action

³ Quand un/les marqueur(s) de Rio est/sont essentiel(s) pour l'action

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 48 mois à compter de l'adoption par le Comité Opérationnel; la période au cours de laquelle les activités seront menées et les contrats et accords correspondants seront mis en œuvre est de 36 mois.

Le délai pour le démarrage des activités est d'un mois à partir de la date de signature de la convention.

5.3. Modules et volets de la mise en œuvre

L'ensemble des activités sera mené en parallèle durant toute la période d'implémentation du projet. Un coordinateur du Consortium, recruté par l'organisation lead (ACTED), assurera la coordination des différentes activités, veillera à leur bonne implémentation, et s'assurera de la cohérence du timing de mise en œuvre des activités pour atteindre de manière coordonnée les résultats des objectifs spécifiques.

5.4. Budget indicatif

Volet	Contribution EUTF (EUR)	Contribution Consortium (EUR)	Contribution totale (EUR)
OS 1	2 500 000	200 000	2 700 000
OS 2	3 000 000	300 000	3 300 000
OS 3	800 000		800 000
OS 4	1 000 000	200 000	1 200 000
FRAIS GESTION/COORDINATION (y compris couts indirects)	2 700 000	300 000	3 000 000
TOTAL	10 000 000	1 000 000	11 000 000

5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

Le pilotage de l'action proposée se fera de manière concertée entre tous les partenaires du consortium et sous le lead d'ACTED. Au niveau interne, un coordinateur, employé par ACTED, sera recruté afin de coordonner les activités des membres de l'Alliance 2015 au Niger et s'assurer du suivi et de la coordination avec les autres partenaires dans le respect du timing de mise en œuvre proposé. Chaque membre de l'Alliance 2015 au Niger recrutera un chef de projet en charge de la mise en œuvre des activités.

Au niveau de la zone d'intervention, la mise en place de groupes d'échange permettra d'ouvrir un cadre de discussion entre les membres de l'Alliance 2015 au Niger, les autorités locales et les autres partenaires intervenant dans la zone. Ces groupes permettront d'identifier les avancées, et le cas échéant, les problèmes dans la mise en œuvre des activités, d'identifier de manière commune les solutions à apporter, et plus généralement de partager les expériences de chacun, leçons apprises et bonnes pratiques. Des acteurs externes à la zone pourront être conviés de manière *ad hoc*. Un comité de pilotage qui fixe les grandes orientations et valide les rapports d'activité annuels. Il est composé de l'Union européenne, et de représentants des principaux ministères sectoriels impliqués. Ce comité communiquera avec le coordinateur du Consortium et organisera une réunion globale de revue du projet, chaque année.

5.6. Suivi des résultats

Le suivi des résultats fait partie d'un processus qui s'étendra tout au long du projet et sera supervisé par le coordinateur du Consortium. Au début du projet, un cadre commun visant à harmoniser les indicateurs et leur suivi sera établi entre les partenaires du Consortium et validé par chacun. Un plan de suivi et évaluation sera décidé et partagé à tous, et une évaluation initiale sera menée.

Durant la période d'implémentation de l'action, des évaluations *ad hoc* pourront être menées par les membres du Consortium, et un reporting mensuel sera mis en place, supervisé par le Coordinateur, qui s'assurera de sa compilation et de sa diffusion. Un double niveau de contrôle sera mis en place. Le premier niveau sera conduit par les équipes programme, qui communiqueront avec la coordination de manière régulière et au travers d'un format de reporting harmonisé au sein de l'Alliance 2015. Le second niveau de contrôle sera effectué par les départements Monitoring & Evaluation de chaque organisation. Ces départements ont le mandat d'assurer le suivi et l'évaluation des activités du projet de manière indépendante. Les activités de suivi et d'évaluation qui seront mises en place dans le cadre de ce projet permettront d'identifier en cours de projet les difficultés et pistes d'ajustement éventuelles du projet afin d'être en mesure d'atteindre les objectifs. Les groupes d'échange (voir 4.3 et 5.5) permettront également d'effectuer un suivi et de communiquer sur les avancées avec les partenaires et les autorités. D'autre part, dans le cadre de l'amélioration continue des performances, WHH implémentera dans le cadre de son projet le LMMS (Last Mile Mobile Solutions), qui est un système moderne fiable et performant de surveillance et de suivi des activités et d'enregistrement des bénéficiaires.

Les objectifs, résultats et progrès de l'action seront communiqués et mis à jour de manière régulière par les partenaires de mise en œuvre via la plateforme de suivi du fonds fiduciaire.

Une évaluation finale sera réalisée à la fin du projet, et comparée à l'évaluation initiale afin de mesurer les progrès accomplis dans le cadre de ce projet. Les résultats de ces évaluations seront communiqués à l'autorité contractante, qui pourra également être associée à leur élaboration et la validation des termes de référence.

5.7. Évaluation et audit

5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées. Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'organisation et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet. Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

5.7.2. Evaluation et audit par les organisations

ACTED, lead du Consortium, dispose d'une cellule d'audit interne au niveau du Niger, qui est en capacité de mener des évaluations sur les procédures et les actions mises en place dans le cadre de ce projet. A ce titre, il n'y a pas de budget prévu pour la réalisation d'un audit externe. De manière plus générale, chaque membre du Consortium a des règles d'audit interne

permettant de vérifier de manière régulière la conformité des procédures et des activités mises en place.

5.8. Communication et visibilité

Un plan de communication, permettant d'assurer la compréhension de l'action, sera élaboré et validé avec le Fonds Fiduciaire. La visibilité du projet sera assurée tout au long du projet à travers une communication régulière. Une cérémonie de lancement, en présence des autorités locales et du bailleur, sera organisée au début du projet. Les rapports et les résultats des évaluations seront publiés au niveau national, et des articles pourront être rédigés afin d'assurer une communication à l'international via les supports de chaque organisation (sites internet, réseaux sociaux (Facebook, Twitter,...), médias). Des supports de présentation pourront également être réalisés de manière ponctuelle afin de contribuer à la visibilité et à la compréhension de l'action. En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission européenne, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans le contrat. Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne ainsi que sur la base de toute autre instruction de la part de la Commission européenne. Sans préjudices des provisions des contrats de mise en œuvre, la Commission européenne se réserve le droit de publier les résultats, les indicateurs et leurs cibles du projet.

ANNEXE 1. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE

Domaine thématique 1: Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Appui à l'entrepreneuriat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des jeunes et des femmes	<input type="checkbox"/>	X
Appui au développement des zones de croissance économique	X	<input type="checkbox"/>
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	<input type="checkbox"/>	X
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	X	<input type="checkbox"/>
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits Agricoles	X	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau Agricole etc.)	X	X
Gestion durable des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques	X	X
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	X	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	X
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide au retour et à la réintégration	<input type="checkbox"/>	x
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Renforcement de l'état de droit	<input type="checkbox"/>	X
Prévention des conflits et de la radicalisation	<input type="checkbox"/>	X
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 2. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (si disponible)	Cibles ¹ (si disponible)
Objectif global: impact	Améliorer les conditions de vie, la résilience des populations vulnérables et la cohésion sociale à travers le relèvement économique, social et gouvernemental de sept communes	<p>Nombre et pourcentage de ménages indiquant que leurs conditions de vie et leur résilience se sont vues améliorées grâce aux activités mises en œuvre.</p> <p>Pourcentage de ménages bénéficiaires ayant diminué leur recours aux stratégies d'adaptation négatives</p> <p>Pourcentage de bénéficiaires du projet rapportant un niveau plus élevé de confiance et de collaboration au sein de leurs communautés à la suite du projet.</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>6 000 ménages / 100%</p> <p>75%</p> <p>90%</p>
Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)	<p>OS 1. Améliorer l'accès des ménages et groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base (eau/assainissement, santé/nutrition et éducation)</p> <p>OS 2. Améliorer durablement les capacités des communautés, des ménages et des personnes les plus vulnérables à anticiper, absorber et se relever des chocs affectant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p>OS 3. Assurer une gouvernance décentralisée forte en renforçant les capacités des autorités et services techniques</p> <p>OS 4. Renforcer le développement local à travers la création d'opportunités économiques et le développement des capacités économiques locales</p>	<p>1.1 Pourcentage de bénéficiaires rapportant une amélioration de leur accès aux services sociaux de base à la fin du projet</p> <p>1.2 Nombre et pourcentage de comités de maintenance fonctionnels à la fin du projet</p> <p>1.3 Pourcentage des utilisateurs des infrastructures construites ou réhabilitées se disant satisfait de la qualité des travaux effectués</p> <p>1.4 Pourcentage de femmes et de filles bénéficiaires indiquant se sentir en sécurité lors de l'utilisation des infrastructures</p> <p>1.5 Nombre de personnes ayant accès à un minimum de 15L d'eau pure par jour et par personne à la fin du projet (standard SPHERE)</p> <p>1.6 Pourcentage de la population ciblée ayant renforcé ses connaissances en eau, hygiène et assainissement à la fin du projet</p> <p>1.7 Pourcentage de bénéficiaires ayant accès à un point d'eau de bonne qualité à 500m maximum de leur domicile</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>80%</p> <p>7 comités / 100%</p> <p>80%</p> <p>80%</p> <p>42 000</p> <p>75%</p> <p>60%</p>

¹ Les cibles indiquées ici sont uniquement indicatives à ce stade et seront amenées à être révisées.

	2.1 - Pourcentage de bénéficiaires des activités de formation présentant une amélioration de leurs connaissances à la fin du projet (désagrégé par sexe et âge)	0	90%
	2.2 - Pourcentage des ménages bénéficiaires appliquant au moins une technique agricole moderne pour renforcer et protéger leurs moyens d'existence	0	80%
	2.3 - Pourcentage de la population cible ayant amélioré la production de leurs cultures de base grâce à l'utilisation de semences améliorées	0	80%
	2.4 - Pourcentage de diminution du nombre de ménages bénéficiaires présentant un Score de Consommation Alimentaire « faible » (désagrégé par sexe et âge) à la fin du projet	0	80%
	2.5 - Pourcentage de bénéficiaires rapportant une augmentation de leur revenu à la fin du projet		
	3.1 - Pourcentage d'acteurs estimant que leur coopération avec les partenaires sur la zone d'intervention est renforcée à la fin du projet	0	75%
	3.2 - Pourcentage de représentants d'acteurs institutionnels locaux pouvant citer un minimum de 3 priorités stratégiques pour le développement des PDC et PDR	0	80%
	4.1 - Pourcentage de bénéficiaires des formations professionnelles ayant monté leur propre activité (désagrégé par sexe et âge)	0	80%
	4.2 - Pourcentage d'AVEC créées toujours actives à la fin du projet (désagrégé par sexe et âge)	0	95%
	4.3 - Pourcentage de bénéficiaires des AGR rapportant une augmentation de leurs revenus à la fin du projet (désagrégé par sexe et âge)	0	90%
	4.4 - Pourcentage de la population déclarant avoir renforcé son accès à l'épargne et/ou aux intrants	0	75%
	Transversal 1 - Pourcentage de la population cible déclarant avoir renforcé et adopté des méthodes de résolution pacifique des conflits	0	85%

<p>(OS 3) Résultat 1- 7 cadres de concertation sont mis en place dans les communes ciblées (1 par commune) Résultat 2 – Renforcement des capacités des acteurs institutionnels locaux sur l'intégration des priorités humanitaires dans leur planification de développement et sur le suivi des interventions humanitaires Résultat 3 – 6 ateliers biannuels organisés Résultat 4 – 1 site internet créé pour les CRITA-F</p> <p>(OS 4) Résultat 1 – 300 personnes ont développé une AGR Résultat 2 – 390 jeunes formés à une activité professionnelle Résultat 3 – 28 fora économiques organisés Résultat 4 – 14 AVEC mis en place Résultat 5 – 8 organisations paysannes appuyées</p>	<p>(OS3) Nombre de plans de développement locaux directement soutenus (indicateur 2.1 du FFU) 0 7 plans Nombre de documents techniques d'apprentissage et de leçons apprises partagés sur le site web des CRITA-F 0 6 documents Nombre d'approches intégrées et innovantes acceptées, validées et mises à l'échelle par le gouvernement et d'autres acteurs externes afin de protéger des vies et les moyens d'existence 0 3 approches</p>
	<p>(OS4) Nombre de personnes assistées pour le développement d'activités génératrices de revenus (par genre et âge) (indicateur 1.3 du FFU) 0 300 personnes 0 390 personnes Nombre de personnes qui bénéficient de formations professionnelles et/ou de développement de connaissances (par genre et âge) (indicateur 1.4 du FFU) 0 14 AVEC 0 90% Nombre d'AVEC créés 0 Pourcentage de membres des organisations paysannes appuyés se disant satisfaits de l'appui reçu 0 75% Pourcentage de bénéficiaires des AGR et FP considérant que les fora économiques leur ont été utiles dans le développement de leur activité ou leur recherche d'emploi</p>
	<p>(Transversal) Nombre de formateurs à la médiation et à la résolution de conflits formés 0 35 formateurs Nombre de spots thématiques élaborés et diffusés par les radios communautaires pendant 18 mois 0 7 spots</p>